

Parité ?

Sophie garde un bon souvenir du temps où elle servait la messe. Elle a donc proposé à ses enfants de devenir « enfants de chœurs ». Depuis quatre ans, ses filles (9 et 10 ans) tiennent ce rôle avec joie... jusqu'à ce samedi où le nouveau curé explique aux enfants médusés que, désormais, seuls les garçons pourront continuer. Face à la mère indignée, il affirme en substance que la place de « servant d'autel » est un lieu privilégié pour que des garçons « entendent » l'appel à devenir prêtre et qu'on ne peut pas devenir prêtre si l'on est une femme. Fermez le ban !

On pourrait ne voir dans cette péripétie qu'une décision malhabile (qu'aucune directive officielle du magistère ne vient d'ailleurs fonder). Mais comment ne pas y déceler aussi une forme de défiance à l'égard des femmes. « Une de plus ! » dirons certaines et certains catholiques de plus en plus choqué par ce genre de décision : ici, on refuse désormais qu'une femme distribue la communion ; là, on préfère confier les premières lectures de la messe aux seuls hommes ; là encore, on retire tel ou tel service – communication, formation – à une femme, pourtant compétente...

Il ne s'agit pas de dénoncer, sans discernement, le « machisme » de l'Eglise. Fort heureusement, les choses ont bougé. Des femmes exercent des responsabilités : catéchèse, animation liturgique, presse catholique... Mais comment ne pas constater, ici ou là, quelques « infléchissements » à cette timide ouverture ?

Des responsabilités hier confiées à des femmes, dans le sillage du concile, sont aujourd'hui -à compétence égales- reprises en main par des prêtres pourtant surchargés. Force est de constater que plus on grimpe dans la hiérarchie, plus l'ouverture aux femmes est lente ! L'argument avancé est toujours le même : le pouvoir dans l'Eglise est un « service »,

ce service est lié au sacerdoce, lui-même réservé aux seuls hommes car Jésus et ses disciples étaient des hommes ! Un argument qui passe mal : d'abord parce qu'il fait de la mentalité et de l'organisation sociale inévitablement patriarcale et masculine de l'époque du Christ un impératif catégorique –et anachronique- pour notre temps. Le fait que Jésus n'ait pu choisir, dans la culture qui était la sienne, que des hommes comme Apôtres signifie-t-il que jamais les femmes –sans nécessairement ouvrir ici le débat de leur éventuelle ordination- ne pourront participer à la gouvernance de l'Eglise ? Comment continuer à faire comme si l'exercice quasi-exclusivement masculin de cette « gouvernance » ne posait aucune question anthropologique et psychologique sérieuse sur le rapport au monde que cela induit ? Comment continuer de ne pas voir la pauvreté qu'il y a à se priver des femmes dans l'exercice délicat du discernement pour conduire et mettre l'Eglise au monde ?

L'institution catholique est dans son rôle lorsqu'elle pointe les risques actuels de confusion des sexes. Mais il ne faudrait pas qu'elle tire prétexte de la nécessaire différenciation hommes-femmes pour « réenfermer » les uns et les autres dans des rôles immuables : « Les hommes font ceci et les femmes font cela. » Trop partial, trop caricatural, tout simplement humainement faux !

L'Eglise n'inventera son avenir que dans un partenariat confiant entre hommes et femmes, y compris dans le service du pouvoir !

Prenons garde que ces « sentinelles de l'invisible » qu'invoquait Jean-Paul II en s'adressant aux femmes à Lourdes en 2004 ne redeviennent, sous les coups d'un mauvais cléricalisme, d'invisibles sentinelles !

Bertrand REVILLON